

Aide méthodologique pour l'élaboration d'un programme sportif

Le programme sportif

Pour qu'une aide financière soit octroyée, il faut avoir défini ou construit un **programme sportif structurant**.

Concrètement, le projet devra :

- Impacter sensiblement l'environnement sportif et social lors de sa mise en œuvre ;
- Contribuer à /Favoriser la structuration des associations sportives
- Aboutir à/reposer sur une approche de développement global de l'activité
- Définir le plan de développement mis en place
- Déterminer l'avenir de la discipline sportive concernée au niveau local

Les objectifs du programme sportif

Simple, **S**pécifique : Facile à comprendre

Mesurable : avec des indicateurs de résultat

Atteignable : Accessible, c.à.d. pas trop ambitieux

Réaliste : avec des moyens adéquats

Temps précis : avec une date d'échéance définie

SMART !



L'élaboration du programme sportif

Elaborer un programme sportif est essentiel pour une association, une régie communale autonome.

Pour quelles raisons ?

- Avoir une réflexion sur l'avenir/l'évolution de la pratique
- Créer une adhésion interne grâce à la définition d'objectifs de développement clairs
- Communiquer avec les partenaires extérieurs et démontrer sa spécificité et sa valeur d'acteur dans la vie locale
- Intégrer et prendre en compte la politique fédérale de la fédération sportive reconnue
- Anticiper les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs

Critères auxquels doit répondre le programme sportif

Le programme sportif sera évalué sur base des critères suivants :

1. Son **adéquation** à son environnement local
2. La **pertinence** de ses objectifs et de ses modalités d'évaluation
3. La **qualité de son plan d'actions** pour l'implication du club au niveau sportif, éducatif, social et organisationnel

Points à prévoir pour la construction du programme

1. En ce qui concerne les enjeux de l'association :

- Quel est l'environnement du club (ou commune, asbl communale, centre sportif local, fédération) : population, partenariats, particularités locales, etc.
- Quels sont les publics accueillis : typologie des affiliés, de la population, typologie de la pratique sportive organisée, etc.
- Volet fédéral : que fait le club pour s'intégrer dans la vie de sa fédération ?
- Volet sportif : champs d'intervention du club ?
- Volet social : actions menées envers les publics cibles ?
- Volet économique et organisationnel : ressources humaines, budgets disponibles ?

2. En ce qui concerne la sincérité du programme

- Le programme doit refléter ce qui est fait et ce qui va être fait
- Le programme synthétise la façon dont la pratique sportive est organisée
- Le programme a un caractère contractuel entre les adhérents et les partenaires

*Quelle que soit la taille de l'association,
son rayonnement géographique,
sa vocation et ses moyens,
le programme associatif a toute sa
pertinence*

Points à prévoir pour la construction du programme

1. Etat des lieux
2. Analyse et diagnostic de cet état des lieux
3. Objectifs pour les années à venir
4. Objectifs prioritaires pour l'année en cours
5. Moyens nécessaires à la réalisation
6. Critères d'évaluation du programme

1. Etat des lieux

(applicable également pour une commune, une asbl communale, une fédération, un centre sportif local)

Environnement du club

1. Rayonnement géographique
2. Partenaires du club
3. Evolution de l'environnement du club (nouveaux clubs sur la région, création/suppression d'équipements, groupement de club possibles ...)

Publics du club - Généralités

1. Evolution du nombre de membres sur les 3 dernières années
2. Répartition H/F
3. Répartition de membres par type de pratique sportive (compétition, loisirs, dirigeants, etc.
4. Pratique sportive en plein développement
5. Pratique sportive en déclin

1. Etat des lieux

Vie fédérale

1. Orientations fédérales dans la discipline
2. Organisations de compétitions fédérales
3. Reconnaissance fédérale (charte de qualité, labellisation, ...)

Volet sportif

1. Analyse saison écoulée (résultats, organisation de compétitions, nouvelles activités, etc.)
2. Champs d'intervention du club (compétition, loisirs, école de jeunes, scolaire, etc.)

1. Etat des lieux

Volet éducatif

1. Valeurs transmises
2. Action de promotion de la santé par le sport
3. Actions de promotion du fair-play et de la citoyenneté
4. Actions favorisant le respect de l'environnement et du développement durable
5. Lutte contre le dopage ...

Volet social

1. Actions spécifiques pour la mixité
2. Actions spécifiques pour les personnes handicapées
3. Actions spécifiques pour les personnes défavorisées
4. Actions spécifiques pour améliorer l'accessibilité à la pratique sportive

1. Etat des lieux

Volet économique et organisationnel

1. Relation avec les propriétaires et autres utilisateurs des infra sportives
2. Sources de financement du club
3. Moyens de communication
4. Nombre de bénévoles et évolution de celui-ci
5. Nombre de juges/arbitres et évolution de celui-ci
6. Nombre, qualification et type d'emploi des salariés

2. Analyse et diagnostic de l'état des lieux

(applicable également pour une commune, une asbl communale, une fédération, un centre sportif local)

	Points forts	Points faibles	Points : /4
Environnement du club	Club bien ancré historiquement	Perte d'infra sportives	
Public du club	10% d'affiliés en plus en 1 an	Faible augmentation du nombre d'affiliés	
Vie fédérale	Organisation annuelle d'un tournoi international	Pas de labellisation	
Volet sportif	Montée en division supérieure	Diminution du niveau de l'école de jeunes	
Volet éducatif	Arbitrage intégré dans les activités	Difficulté à amener les jeunes à devenir arbitre	
Volet social	20% des membres sont des femmes	Faible taux de pratique sportive dans milieux défavorisés	
Volet économique et organisationnel	Beaucoup de bénévoles, mais peu formés	Equipement change trop souvent	

3. Objectifs stratégiques *prévisionnels* du club (pour les 3 ans à venir)

(applicable également pour une commune, une asbl communale, une fédération, un centre sportif local)

Objectifs		2018	2019	2020
Environnement du club	Augmenter le nombre de créneaux horaires		X	
Public du club	10% d'augmentation de jeunes inscrits	X		
Vie fédérale	Labelliser le club		X	
Volet sportif	Développer la pratique compétitive chez les filles	X		
Volet éducatif	Développer le nombre de jeunes arbitres			X
Volet social	Mettre en place une pratique sportive pour handicapés		X	
Volet économique et organisationnel	Fidéliser des partenaires, augmenter la visibilité	X		

4. Objectifs stratégiques pour l'année en cours

Il faut choisir **minimum un des objectifs stratégiques prévisionnels**

Exemple :

Objectif stratégique 1 :

« Renforcer le développement de la pratique auprès des jeunes de moins de 18 ans »

Indicateurs ?

- Cette priorité englobe l'achat d'équipement spécifique, l'organisation de journées d'animation et/ou de détection, ...
- Il faut pouvoir identifier le nombre précis de personnes concernées par le projet, le budget prévu pour l'achat de l'équipement spécifique pour le public ciblé, etc.

5. Moyens nécessaires à la réalisation de l'objectif

	Actions	Moyens humains	Moyens financiers	Moyens matériels, logistique
Objectif 1 Développer la pratique sportives chez les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Achats matériels spécifiques Journées de détection 	3 EPS 3 Niveau 1	Montant du coût global de la mesure	Lister le matériel en place et à acquérir
Objectif 2				

6. Critères d'évaluation du programme

Les critères d'évaluation s'appliquent à chaque objectif du programme

	Evaluation qualitative	Evaluation quantitative
Objectif 1 : Développer la pratique chez les jeunes	Degré de satisfaction des jeunes vis-à-vis des entraînements proposés	<ul style="list-style-type: none">• 3 jeunes en sélection régionale• Evolution globale du niveau sportif et de la part des jeunes membres
Objectif 2 : Formation des bénévoles	Degré de structuration des actions d'encadrement mises en place	80% des bénévoles diplômés niveau 1 en 2019

Valoriser avant tout ce que vous faites déjà

Quelques conseils...

- Ne cherchez pas à développer des activités si vous n'en avez pas les moyens.
- D'abord, pensez à **pérenniser et consolider vos activités** pour renforcer vos points forts.
- Ensuite, **construisez et diversifiez vos activités** pour combler vos points faibles (comme par exemple, la mixité faible, les lacunes en formation, etc.)